



## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

### **PRESELECTION D'ENTREPRISE POUR LES MARCHES DE TRAVAUX DEUXIEME PHASE DE RESTRUCTURATION LYCEE LYAUTEY – CASABLANCA**

*Appel d'offres n°2019/016*

#### **1 POUVOIR ADJUDICATEUR – MAITRE D'OUVRAGE**

Le Maître d'Ouvrage est l'Agence pour l'Enseignement français à l'Etranger (AEFE). Le Responsable du Pouvoir adjudicateur est Monsieur le directeur de l'Agence pour l'Enseignement français à l'Etranger, représenté localement par le Proviseur du lycée Lyautey à Casablanca.

#### **2 OBJET DE LA CONSULTATION**

Cette opération concerne la construction d'un équipement sportif (gymnase et piscine) sur le site annexe de Beaulieu pour une SHON globale d'environ 2.900m<sup>2</sup>.

Les travaux comprennent :

- La construction d'un complexe sportif (rez-de-chaussée et sous-sol) d'une surface de 2.900m<sup>2</sup> SHON. Ce bâtiment abritera un gymnase, une salle de musculation, une piscine avec deux bassins (un bassin principal de 25\*15m et un bassin d'apprentissage) ainsi que les vestiaires et équipements techniques associés. Le bâtiment sera réalisé en structure poteaux en béton armé et maçonnerie ainsi qu'en structure bois lamellé collé ;
- La reconstruction des murs d'enceinte du site en béton-armé ;
- Les aménagements extérieurs.

Cette opération - tous corps d'état - traitera toutes les prestations utiles pour la construction des bâtiments dans le respect des règlements techniques, urbanistiques et administratifs en vigueur, notamment vis à vis de la sécurité des personnes.

L'opération débutera en septembre 2019 pour un délai de 14 mois environ.

#### **3 MAITRISE D'ŒUVRE ET CONDUITE D'OPERATION**

La maîtrise d'œuvre de l'opération de réhabilitation du lycée Lyautey à Casablanca est confiée au cabinet d'architecture : *Agence Nicolas Michelin et Associés (ANMA)* représenté localement par le cabinet d'architecture : *Saad El Kabbaj, Driss Kettani, Mohamed Amine Siana (E/K/S)*.

La conduite d'opération du projet est assurée par :

*Antenne régionale immobilière de l'AEFE au Maghreb : [chef.immo.maghreb@aefe.fr](mailto:chef.immo.maghreb@aefe.fr)*

## **4 MODE DE PASSATION DES MARCHES**

### **4.1 Etapes de la consultation :**

La procédure de consultation retenue par le maître d'ouvrage comprend trois stades :

#### **4.1.1 Sélection des entreprises :**

Sélection des entreprises – L'objectif est de présélectionner des entreprises ayant une expérience dans la construction au moins équivalente. Cette sélection fera suite au présent avis d'appel à la concurrence publiée dans la presse spécialisée au Maroc. Il s'effectue sur la base des informations demandées à l'article 5 du présent avis.

#### **4.1.2 Remise des offres :**

Offre financière – concernera la remise d'un dossier d'offre financière ainsi que d'un entretien éventuel avec la commission d'appel d'offres. Elle sera lancée auprès des seules entreprises candidates qui auront été admises, après sélection, à participer au second tour.

Le marché tous corps d'états fera l'objet d'un marché de travaux unique attribué à une entreprise générale.

Si l'entreprise envisage de sous-traiter, elle présentera dans sa candidature le ou les sous-traitants spécialisés avec lesquelles elle envisage de travailler pour les lots :

- Electricité courants forts et faibles
- Plomberie-CVC
- Menuiserie Aluminium
- Structure bois
- Ascenseur

Les candidatures seront valables 120 jours à compter de la date limite de remise des dossiers.

### **4.2 Date limite de réception des candidatures :**

**17 avril 2019 à 12h00 GMT**

## **5 CONDITIONS DE PARTICIPATION – DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les entreprises intéressées par la présente consultation devront produire un dossier de candidature exclusivement sous format numérique comprenant les pièces administratives décrites ci-après.

**L'attention des candidats est attirée sur le fait que les dossiers qui ne comporteraient pas la totalité des pièces ci-dessous ou qui ne respecteraient pas strictement la présentation imposée, pourront être écartés.**

### **5.1 Un dossier administratif comprenant :**

- Une lettre de candidature dûment remplie et visée par la personne habilitée à engager le candidat ;
- Un justificatif de l'inscription au registre de la profession ou du commerce du candidat ;
- Une attestation d'assurance professionnelle en cours de validité ou équivalent ;
- Les certificats (ou déclaration sur l'honneur) justifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales ;
- Un certificat original d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- Un certificat de non faillite, la copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire et le cas échéant l'autorisation de poursuite d'activité ;
- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des 5 dernières exercices, le capital social, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat;

## **5.2 Un dossier technique comprenant :**

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement (distinction entre administratif et technique), des techniciens et des ouvriers spécialisés pour chacune des 5 dernières années, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat;
- La présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat. Cette liste sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (ces attestations indiquant également le montant, la période et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) ou à défaut d'attestations par une déclaration sur l'honneur du candidat, notamment pour des travaux équivalents ou similaires dans les 5 dernières années ;
- La présentation détaillée d'une liste des moyens techniques (outillage, matériel et équipement technique) dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat ;

## **5.3 Langue**

Les candidatures, les offres et toutes les pièces ou actes relatifs au présent marché seront entièrement rédigés en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

## **6 CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES**

La commission d'appel d'offres pourra décider de la recevabilité ou non recevabilité des candidatures :

- qui seraient non conformes aux mentions du présent appel à la concurrence
- qui ne seraient pas accompagnées des justificatifs mentionnés au point 5
- qui ne présenteraient pas les garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

Les candidatures jugées recevables, seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les garanties et capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise, qui seront appréciées au regard de leur expérience dans des opérations analogues.

Le nombre maximal de candidats admis à remettre une offre sera limité à six (6).

## **7 CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE**

Pour les entreprises qui auront été présélectionnées, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Cahier des Charges qui sera remis aux candidats sélectionnés pour la seconde phase de cet appel d'offre.

## **8 CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES**

**Les dossiers de candidatures seront adressés exclusivement par courrier électronique avant le mercredi 17 avril 2019 à 12h aux adresses suivantes :**

**[bchemical@lyceelyautey.org](mailto:bchemical@lyceelyautey.org)**  
**[vperriez@lyceelyautey.org](mailto:vperriez@lyceelyautey.org)**  
**[nlance@lyceelyautey.org](mailto:nlance@lyceelyautey.org)**  
**[chef.immo.maghreb@aefe.fr](mailto:chef.immo.maghreb@aefe.fr)**  
**[adjoint2.immo.maghreb@aefe.fr](mailto:adjoint2.immo.maghreb@aefe.fr)**  
**[appeldoffres.immo.maghreb@gmail.com](mailto:appeldoffres.immo.maghreb@gmail.com)**

Les courriers électroniques de candidatures devront porter l'objet : « Appel d'offres 2019/016 – Travaux Beaulieu Gymnase – Lycée Lyautey ». Chaque envoi reçu fera l'objet d'un accusé de réception par courrier électronique.

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ne seront pas retenus. Les plis seront ouverts par une commission en séance privée.

## **9 REGLEMENT DES LITIGES**

En cas de litige, le tribunal compétent est le Tribunal Administratif de Paris.

## **10 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour tout renseignement d'ordre administratif ou technique nécessaire au dépôt des candidatures, s'adresser au Service Immobilier de l'AEFE – Antenne de Casablanca :

[chef.immo.maghreb@aefe.fr](mailto:chef.immo.maghreb@aefe.fr)

[adjoint2.immo.maghreb@aefe.fr](mailto:adjoint2.immo.maghreb@aefe.fr)

## **11 DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :**

Un avis, qui invite à télécharger le présent avis long sur le site du Lycée Lyautey, a été transmis à la publication dans la presse la semaine du 01 avril 2019.